

Une crèche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **30 (1892)**

Heft 44

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193217>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La fête, commencée le matin par un défilé de crânes, se termina par une procession de gens armés d'énormes sabres à large lame : la compagnie des bourreaux du roi. C'était le bouquet.

Avant son départ, la mission eut l'honneur de diner au palais.

Au centre d'une immense table se voyaient six cabris entiers, entourés chacun d'une couronne d'une vingtaine de poulets. Qu'on ajoute à cela une quarantaine de plats entre lesquels on avait placé des morceaux de pain, de biscuits, d'oranges, de bananes, et l'on aura une idée du menu d'un banquet royal à Abomey.

Sur une table voisine, trois cents bouteilles étaient disposées pour désaltérer les convives de ce repas pantagruélique qui dura deux heures et qui fut égayé par les chants et les danses des amazones, accompagnés, en guise de musique, par les coups de fusil que tiraient sans discontinuer les *cheffesses* des tueuses d'éléphants et les femmes-artilleurs de la garde royale.

Le roi, en reconduisant ses convives qui partaient le lendemain pour Kotonou, leur fit cadeau à chacun de deux enfants, un garçon et une fille, plus un pagne dans lequel nos officiers durent se draper. Ainsi le veut l'étiquette de la cour d'Abomey. Ils emportaient, en outre du traité de paix, un grand parasol en soie, quatre pagnes, deux garçons et deux filles, que le roi Behanzin envoyait à « son ami Carnot, le roi de France. »

Hélas ! ces petits cadeaux réciproques n'ont pas, — en dépit du proverbe, — entretenu longtemps l'amitié ; et maintenant ce sont des boulets de canon qui s'échangent avec le souverain du Dahomey, lequel n'a jamais observé le traité qu'il avait accepté.

Le choléra et les marchands de fruits et de concombres en Allemagne.

La peur qu'inspire généralement le choléra a causé une grande perturbation dans plusieurs branches de commerce. Par exemple, beaucoup de personnes se sont abstenues de tous les aliments regardés comme dangereux, par conséquent de fruits et de concombres. Pour rien au monde elles n'y eussent porté la dent, elles se l'étaient juré, si dur que fût ce sacrifice.

Mais n'était-ce pas une ironie du sort que, précisément cette année, vergers, espaliers, treilles aient fourni une récolte bien supérieure, pour la quantité et la qualité, à celles qu'on avait eues depuis longtemps ? Jamais on n'avait vu si grande abondance de beaux fruits ! Jamais sous les chauds rayons dont le soleil s'était montré prodigue, abricots, poires, prunes, pêches, raisins précoces n'avaient étalé un tel luxe de couleurs, une apparence si pleine de séduction.

Et il fallait en détourner les yeux, faire la sourde oreille aux appels désespérés des marchands, pour ne pas risquer de prendre et de propager l'affreuse maladie.

Derrière les étalages des fruitiers, des

lamentations, des malédictions se faisaient entendre. Les femmes poussaient de gros soupirs en constatant que leurs meilleures pratiques n'achetaient plus que pour faire des compotes ou des confitures. A peine quelques gamins, enfreignant la défense des parents, remplissaient-ils leurs poches de poires qu'ils dévorait avant de rentrer à la maison.

Prunes reine-Claude, pêches, raisins de choix destinés aux tables bien servies, restaient invendus.

Qu'on ne s'étonne pas si les malédictions contre le choléra, les médecins et les journalistes — qui répandaient matin et soir la terreur dans la population — s'échappaient de ces cœurs ulcérés.

Aux yeux des marchands de fruits et de concombres, les journalistes étaient les plus coupables, puisqu'ils répétaient à satiété que, si petits qu'ils soient, les microbes du choléra ont la vie dure, et qu'il faut les cuire sans pitié pour ne pas être assassiné par eux. A cela, ils ajoutaient invariablement : « Surtout pas de concombres, pas de fruits ! »

Pauvres innocents ! les proscrire comme s'ils abritaient traitreusement le bacille Koch !

On fit confectionner à leur intention des certificats d'honnêteté et d'innocence absolue, qu'on plaça dans quelques étalages. Peine inutile ! Les familles de médecins même, connues par leur scepticisme à l'égard de la science médicale, s'abstinrent de tout aliment cru et indigeste. Aussi chaque jour les fruitiers aux abois calculaient-ils les sommes qu'ils avaient perdues.

Maintenant que les bulletins des villes contaminées accusent une décroissance sensible de l'épidémie, on commence à se rassurer un peu et, timidement encore, on essaie de se soustraire aux prescriptions rigoureuses de la commission sanitaire, puis, comme la température a beaucoup baissé, les ménagères commencent à préparer pour l'hiver les concombres au sel dont les familles allemandes font une prodigieuse consommation. J. M.

Une crèche.

C'est à l'intention de nos lectrices que nous reproduisons, d'après le journal *La France*, ce charmant tableau de la *Crèche* de la rue d'Enfer, à Paris :

« La grande curiosité de la rue d'Enfer, c'est la crèche des enfants assistés, calme comme un sanctuaire, riante comme un parterre. Des fenêtres on aperçoit un horizon de fleurs et de verdure, de grands arbres chargés d'oiseaux babillards, de vastes pelouses remplies de silence et de parfums. La salle est éblouissante de propreté. Tout est blanc : le marbre des tables, la faïence des poêles, les rideaux de cent berceaux rangés le long des murs

où une mouche ferait tache. Au milieu de la salle immense s'élève une grande cheminée, où brille la flamme joyeuse et claire d'un feu de bois ; le linge, blanc comme la neige, sèche autour des bouilloires qui chantent ; sur les tables sont rangés des pots de lait, des tasses fleuries, des biberons brevetés !

Tout autour de la cheminée trônent une vingtaine de nourrices au teint hâlé, à la large ceinture, tenant chacune un enfant sur ses genoux. A la façon dont elles bercent et caressent leur pauvre nourrisson, on dirait qu'elles ont adopté, à leur tour, cet enfant d'adoption.

Quand on apporte un enfant trouvé, c'est une joie dans la maison. Tout le monde lui fait fête ; en un clin d'œil, il passe de main en main, emmaillotté, dorloté, bercé, endormi dans de petits draps parfumés d'iris. On se penche sur sa tête qui est comme un point rose sur l'oreiller blanc. On le caresse, on l'embrasse comme le ferait une mère qui retrouverait son enfant.

Il est de la famille, le pauvre bébé, le petit mioche ; il est de la maison et l'on fait à ce bâtard abandonné plus d'honneur qu'on en ferait à un fils de millionnaire. On lui donne le biberon, on le cajole, on lui sourit, on dresse gravement son état civil : son prénom sera le nom du saint du jour ; son nom de famille... ? Eh bien ! il l'empruntera aux lieux, aux circonstances de sa découverte : il s'appellera Delarue, Delallée, Desjardins, Delaborne, Delaporte, Delagare.

Ce nom, ramassé dans la fange et la poussière, il l'honorera, il l'illustrera peut-être et le transmettra purifié, anobli, respecté, envié, à ses descendants. »

La trouie crévaie.

Quand onna bête sè tràovè malàda et que le vint à crévâ, l'est onna perda. Ne parlo pas dâi pudzins, dâi pudzenès, dâi borons et dâi tsats ; cein pào crévâ sein qu'on ein preigné cousin, coumeint assebin dâi z'agnés, dâi tchevris et méameint dâi petits portsets, quand bin portant cein vaut dza bin dè mé ; mà n'ia pas dè quiet sè lameintâ ; tandi que se l'est on gros poai, on tsévau ào bin on ermaille, c'est on autro affèrè, et l'est bin à regret qu'on va queri lo peletset po eincrottâ la bête crévaie. Se la bête n'a pas onco veri lè ge et qu'on dussè la tia, la tsai n'ein vaut diéro mi, et hormi la pé, lo resto est bon po lo crào.

Mâ y'a dâi lulus que renasquont d'allâ criâ l'écortchào, et po ne pas tot paidrè, tiont 'na bête malàda dévant que le crévâi, po profitâ dè la tsai, quand bin l'est défeindu, et se nion ne lo sâ, tot va bin, kâ « que rein ne sâ, rein ne gravè. »

On gaillâ, qu'avâi gros bin et que tagnâi dâi vôlets et dâi z'ovrà, avâi onna trouie malàda ; mà n'ein n'avâi pas pipâ